

Convention de partenariat
AFL-UAMC-
Préfecture du Calvados

La Banque des
collectivités



La Banque des collectivités



Qu'est ce que l'AFL ?

Votre banque 100% publique, créée par et pour les collectivités.

2013

Création par la mobilisation de 11 collectivités fondatrices

+ 430 collectivités actionnaires

Retenue dans 80% des consultations

Des prêts jusque 40 ans

+ 4,5 milliards de crédits octroyés

Assurant à ses collectivités actionnaires :

Un appui en ingénierie financière sur demande et sur mesure, adapté à la diversité du monde local français.

Autonomie

Vis-à-vis du monde bancaire traditionnel.

Complémentaire au financement obligatoire direct réservé à quelques grandes collectivités.

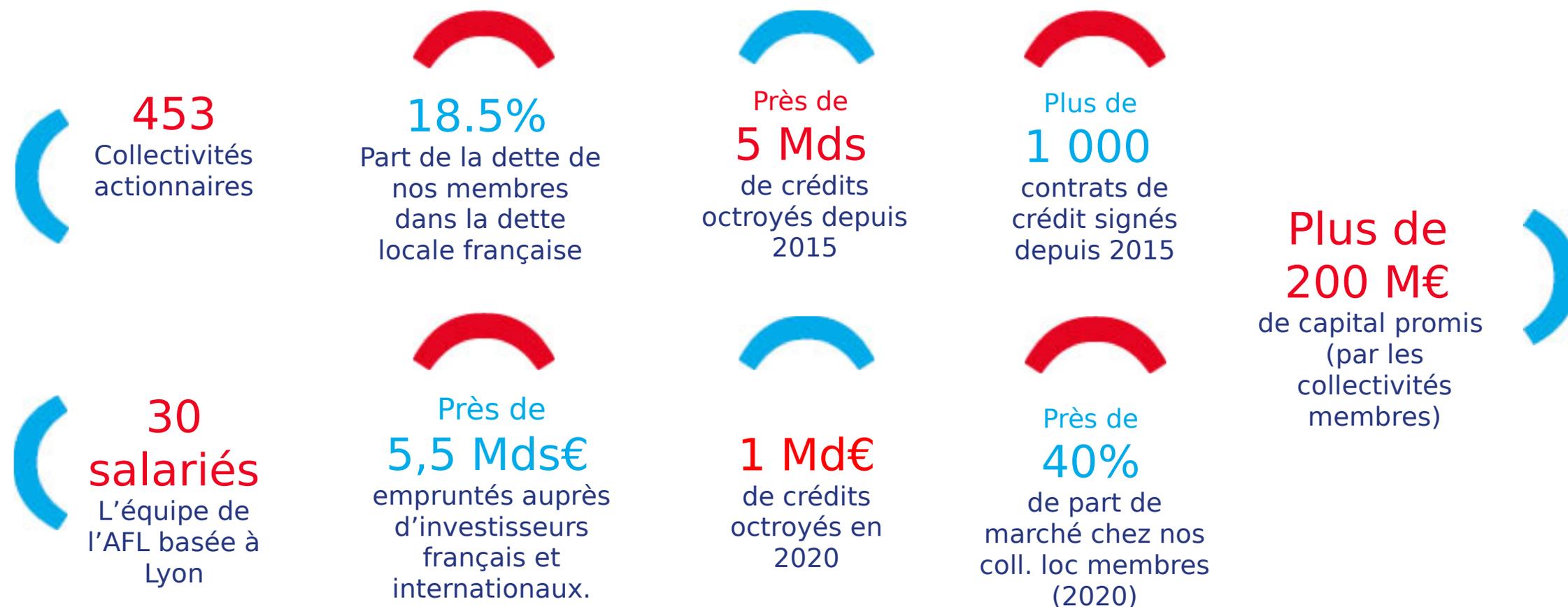
Sécurisation

De l'accès à la ressource financière pour les collectivités grâce au principe de diversification.

Optimisation

Du coût de financement des collectivités locales grâce à l'efficacité du marché obligataire et au modèle opérationnel.

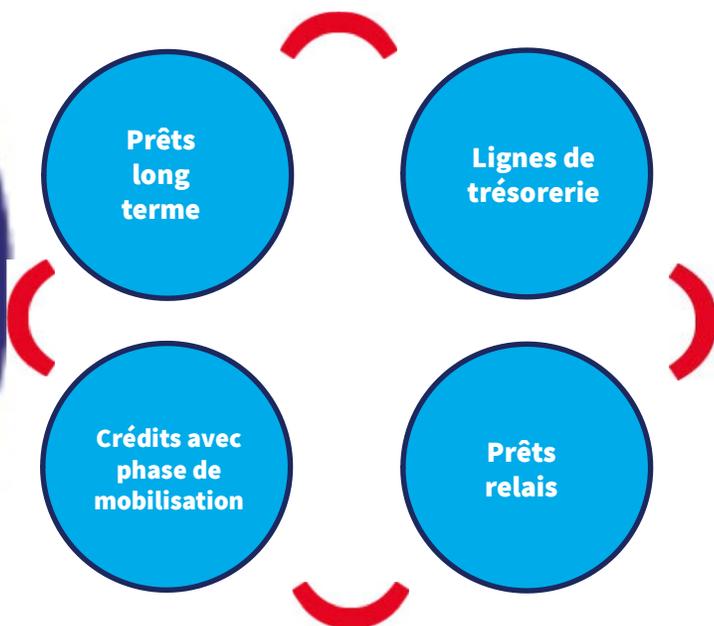
Ce qu'il faut retenir (Vue au 24 juin 2021)



Focus sur nos crédits : **Que** finance-t-on ?

Vue au 23 mars 2020

Une gamme de financement complète



La durée moyenne de nos crédits :
16,5 ans

Notre crédit le plus long :
42 ans

11 000
€

Notre plus petit prêt
(Commune de Mouacourt)

Notre plus gros crédit
(Région Occitanie et Département Loire-Atlantique)

50 M €

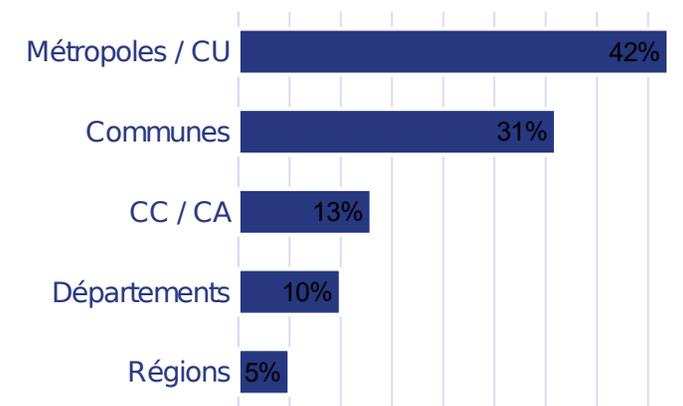
4,21 M
€

Le montant moyen de nos prêts

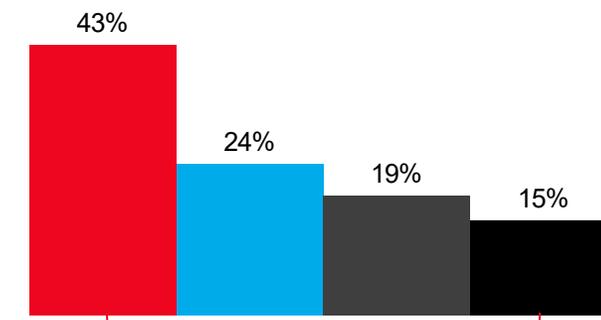
Le montant médian de nos prêts

1,23 M€

Répartition de nos crédits (en volume)



Pour rappel, répartition de la dette locale française :



8 % du PIB

ZOOM Calvados

5 collectivités actionnaires :

- ▾ Conseil Départemental du Calvados
- ▾ Commune de Fontenay le Pesnel
- ▾ Commune de Giberville
- ▾ Commune de Glanville
- ▾ Commune de Tourville-en-Auge



Le partenariat AFL-ANCT



L'AFL un partenaire évident de l'ANCT : Une émanation des collectivités

L'AFL déjà partenaire des différentes associations d'élus

Expertise et offres de financements de l'AFL « sur mesure » adaptées à l'ensemble des collectivités

Accompagnement des collectivités par l'AFL dans le cadre des programmes nationaux territorialisés portés par l'ANCT

Participation à la réduction des inégalités entre les territoires

Positionnement aux côtés et en complémentarité des autres opérateurs bancaires publics



**Convention de partenariat signée en novembre 2020
Pour trois années**

AGENCE
NATIONALE
DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

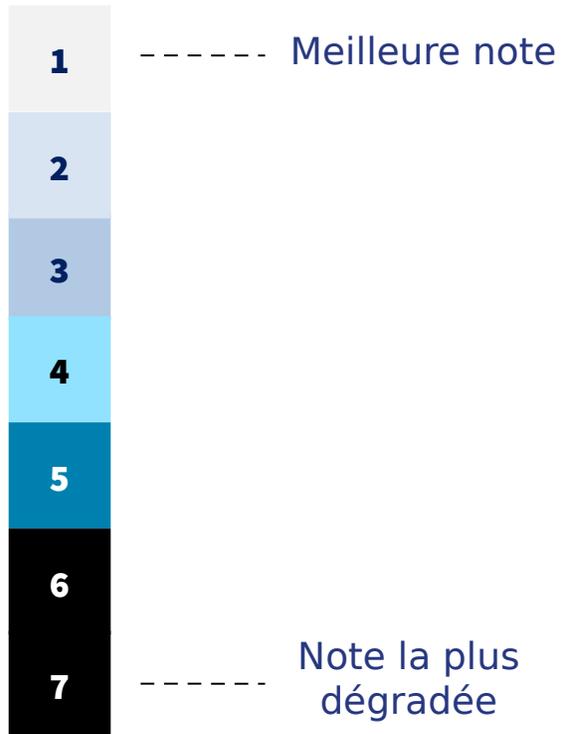
Convention de partenariat
AFL-UAMC-Préfecture du Calvados

Des actions concrètes

Accompagnement de l'AFL auprès des différents programmes nationaux (ex : travail sur la réalisation d'un baromètre de la santé financière des Petites Villes de France)

Une étude sur la santé financière des collectivités

EN S'APPUYANT SUR LE MÉCANISME DE SCORING UTILISÉ PAR L'AFL



Qu'est-ce que la note AFL ?

Toutes les collectivités françaises disposent d'une « note AFL » entre 1 et 7. Cette note repose sur les trois critères suivants :



La solvabilité,
pondérée à 55%,
résultant du taux de
couverture du remboursement
de la dette par l'épargne brute
(30%) et du taux d'épargne
brute (25%).



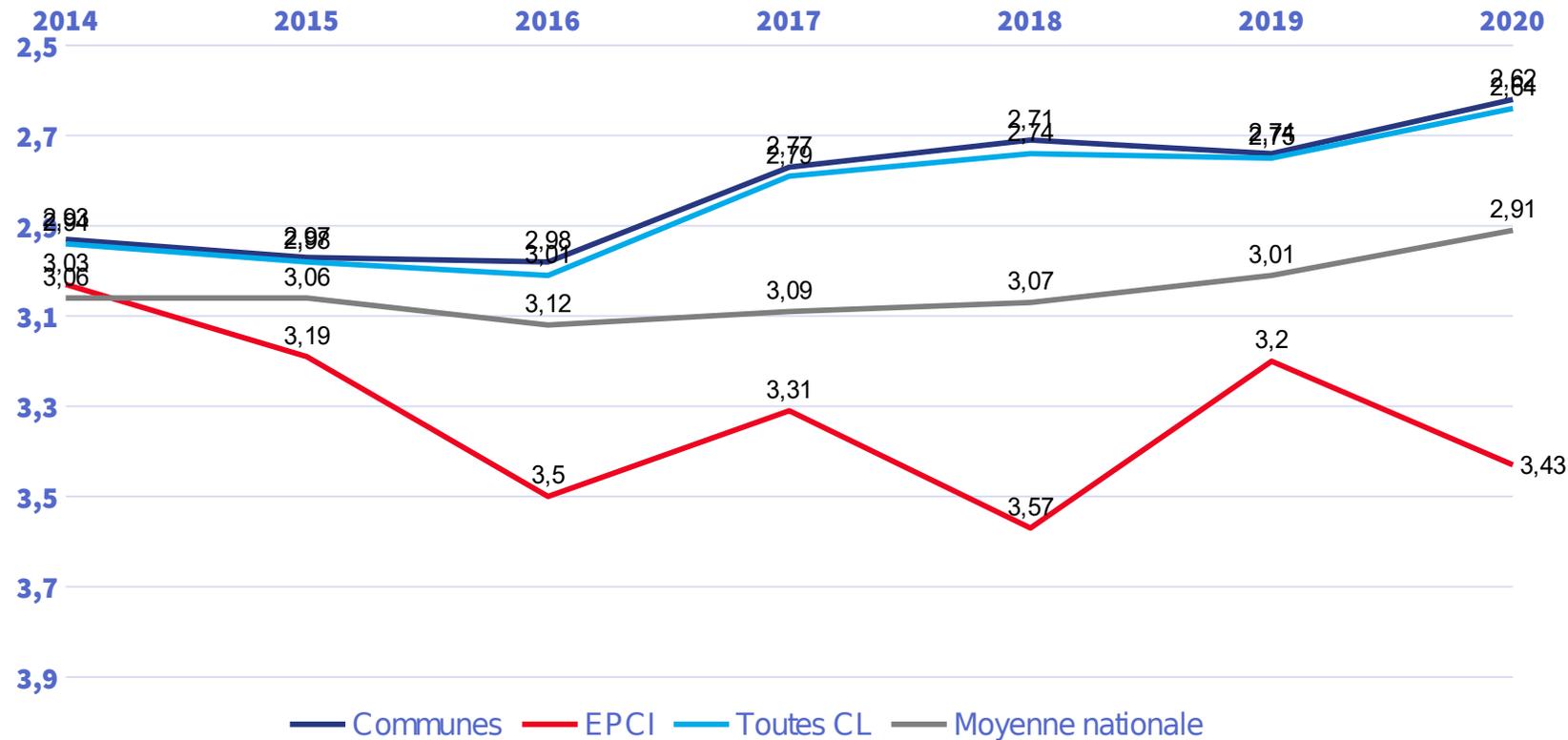
Le poids de l'endettement,
pondéré à 20%,
résultant de la capacité de
désendettement (10%) et du
taux d'endettement (10%).



Les marges de manœuvre budgétaires,
pondérées à 25%,
résultant de la part des annuités de la dette dans
les recettes de fonctionnement (5%), du taux
d'épargne brute avec augmentation de 10% des
ressources à pouvoir de taux (5%), de la capacité
de désendettement avec réduction de 10% de la
charge nette des investissements (10%) et du taux
d'endettement après réduction de 10% de la
charge nette des investissements (5%).

Les ratios financiers retenus sont calculés **en consolidant les données financières** publiées par la DGFIP **sur les budgets principaux et des budgets annexes** chaque année.

Moyenne des notes financières des collectivités du Calvados par année



2,62_{/7}

C'est la note financière moyenne des collectivités du Calvados en 2020.

(vs 2,91 pour la moyenne nationale)



2,64_{/7}

C'est la note financière moyenne des communes du Calvados en 2020.



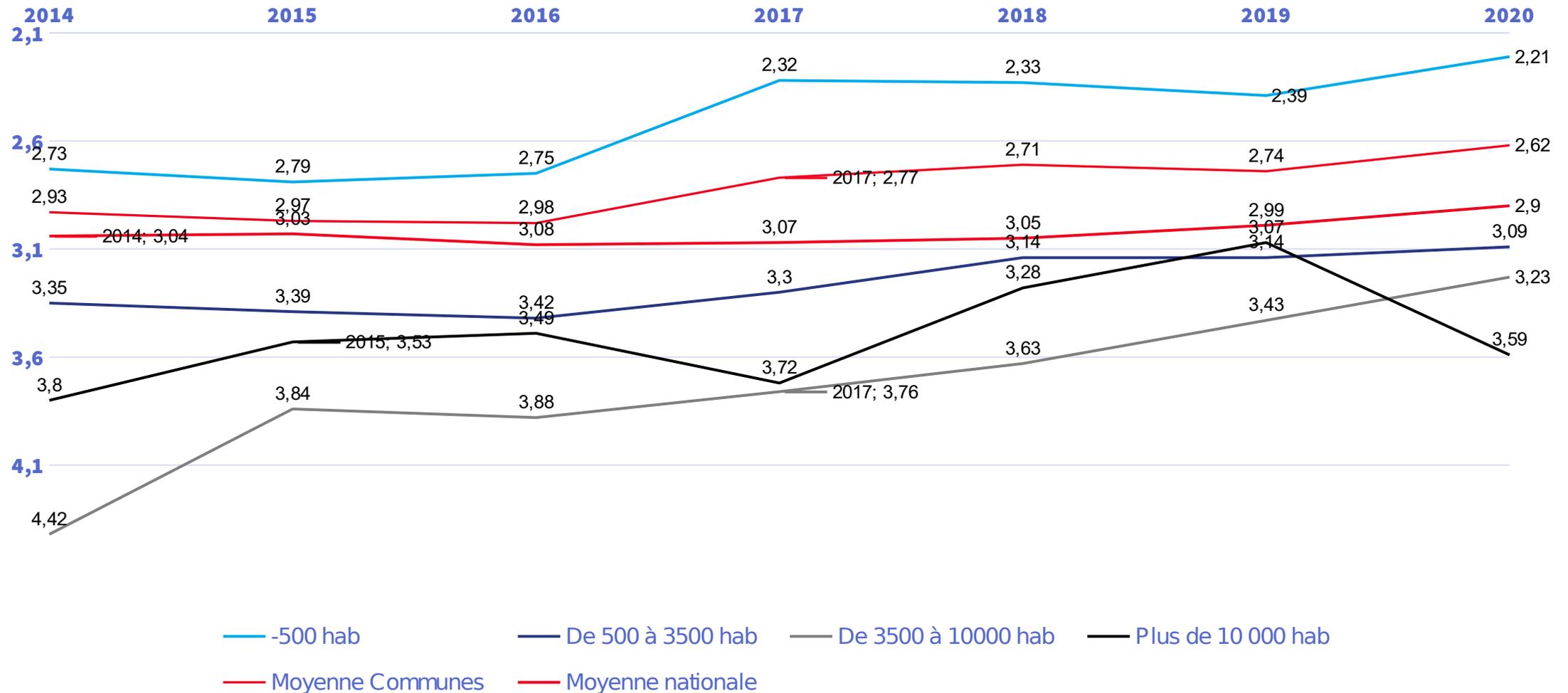
3,43_{/7}

C'est la note financière moyenne des intercommunalités du Calvados en 2020.

**Moyenne toutes CL intégrant aussi la note du Département*

**Moyenne EPCI intégrant CC/ CA/ Métropoles / CU / EPT le cas échéant*

Moyenne des notes financières des communes du Calvados par strate démographique par année



Moyenne des notes financières des communes Petite ville de demain, par strate démographique par année

